

QUESTIONS À

PIERRE LOUART, président du réseau des Instituts d'administration des entreprises (IAE)



Pourquoi publiez-vous, le 2 octobre, un livre blanc du réseau des IAE, les écoles de commerce internes aux universités? Nous souhaitons faire un bilan de l'action des IAE pour montrer à quel point ils ont contribué à l'enseignement et à la recherche en management. L'université évolue et nous, IAE, pensons avoir un rôle à jouer dans leur développement.

Craignez-vous de perdre votre autonomie?

Non, mais la gouvernance des universités change. Elle peut aller dans tous les sens, car nous sommes dans une période d'exploration. Il est donc normal de dire quelle part nous voulons prendre dans ce mouvement.

Quelles pistes proposez-vous?

Il faut mettre en place de «grandes écoles universitaires de management» dans les universités. Nous avons besoin de garder de l'autonomie d'action, comme la capacité de sélectionner les étudiants. Et nous voulons pouvoir négocier nos propres contrats avec les entreprises, en tant que personne morale.

PROPOS RECUEILLIS
PAR A.D.

L'apprentissage sous haute surveillance

Les formations en alternance ont le vent en poupe. Mais la CTI veille au grain et impose des règles strictes aux écoles.

■ Cette année, pour de nombreux élèves ingénieurs, la rentrée a eu lieu... en entreprise.

Tels les 26 étudiants de l'École centrale d'électronique de Paris (ECE) qui ont inauguré la première promotion en alternance de l'établissement. « Depuis deux ans, il y a une explosion du nombre de demandes d'habilitation pour des cursus en apprentissage », constate Bernard Remaud, le président de la Commission du titre d'ingénieur (CTI). Un moyen pour les écoles de diversifier leur recrutement et d'attirer les financements liés aux contrats d'apprentissage. En 2007-2008, 9 591 ingénieurs étaient inscrits dans un centre de formation des apprentis, soit 13,6% de plus sur un an. A tel point que la CTI a dû imposer des règles. Objectif : ne pas faire des ingénieurs au rabais. Le gendarme des écoles d'ingénieurs oblige cel-



Evolution. Le nombre de demandes d'habilitation pour des cursus en apprentissage explose depuis deux ans.

les-ci à mettre en place un système de validation des compétences acquises dans l'entreprise. Mais pour le reste, les apprentis ont les mêmes passages obligés (stages à l'étranger, projet de fin d'études...) que les étudiants classiques. Un casse-tête pour les écoles qui doivent aménager les emplois du temps. A l'ECE, l'alternance se fait toutes les six semaines en première année, puis se transforme en trois jours à l'école et deux en entreprise en deuxième et troisième années.

Le tout agrémenté d'un passage dans une université étrangère et de stages longs en entreprise en fin d'année. L'employeur doit, lui, s'engager sur toute la durée du cursus. « Le cycle ingénieur est pensé sur trois ans, le contrat d'apprentissage doit être signé sur la même période », insiste le président de la CTI. Les écoles commencent à s'adapter à ces règles et, après plusieurs accréditations refusées, la CTI ne rejette plus que le tiers des demandes. ■ **ARNAUD DUMAS**

EN BREF

L'ENVP se lance dans la formation continue

L'École d'ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) se lance dans la formation continue. Elle propose déjà, depuis deux ans, des universités d'été aux professionnels de l'aménagement. Cette fois, l'établissement qui forme des ingénieurs spécialistes du génie urbain, va proposer aux cadres deux programmes de formation sur les thèmes de la concertation publique et de la ville durable.

La Cnil récompense LES THÉSARDS

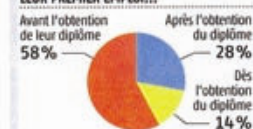
La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) va lancer, en 2009, un prix « informatique et libertés », récompensant la meilleure thèse relative à la protection des données personnelles. D'une valeur de 7 000 euros, le prix s'adresse à la fois aux doctorants en sciences humaines et à ceux en technologie de l'information.

Xerox fournit SUPINFO

L'école supérieure d'informatique, présente sur 33 sites dans le monde, a signé un partenariat avec Xerox. Celui-ci fournira à Supinfo la dernière version de sa plate-forme informatique « Codendi ». Les étudiants se formeront donc au développement collaboratif sur le logiciel de Xerox et pourront ensuite obtenir les certifications professionnelles du groupe américain.

L'INDICATEUR DE LA SEMAINE

LES ÉTUDIANTS CHERCHENT LEUR PREMIER EMPLOI...



SOURCE : ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES

Des jeunes diplômés très prévoyants

Près de 60% des jeunes diplômés n'ont pas attendu d'avoir réussi leurs derniers examens pour chercher un travail. Cette anticipation paie puisque, selon l'enquête sur l'insertion de la promotion 2007 de la Conférence des grandes écoles, 57% des diplômés des écoles d'ingénieurs et de management ont signé leur contrat avant même d'être disponibles.